

Tours, le 06 Décembre 2023.

CSAL du 04 Décembre 2023

Étaient présents pour la Direction, M POURQUIER, M DURAIN, MME ROBIN, et MME MAUREL.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Approbation du **PV** du CSAL du 18 septembre 2023 (pour avis);
2. **Ponts Naturels** pour l'année **2024** (pour avis);
3. **Bilan** sur l'**égalité professionnelle** (pour information) ;
4. **Point sécurité** (pour information) ;
5. Questions diverses.

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES a donné lecture de sa déclaration liminaire, annexée ci-après.

Réponses du Directeur :

Compte tenu de la situation actuelle à la DGFIP, nous ne sommes plus dans une politique de suppressions massives d'emplois pour 2024, mais plutôt d'ajustement ...

La situation de tension actuelle que connaissent les agents est une inquiétude partagée.

1/ Approbation du PV du CSAL du 18 septembre 2023 :

Le procès verbal a été approuvé à l'unanimité.

2/ Les Ponts Naturels pour l'année 2024 :

Seul le pont du WE du 15 août (vendredi 16 août) nous est proposé.

Bien évidemment la discussion s'engage sur la possibilité qu'a le Directeur d'accorder celui tant attendu par les agents du vendredi 10 mai 2024.

En effet, chaque année, le calendrier offre un voire plusieurs « ponts naturels » potentiels.

Pour l'année 2024, il s'agit du vendredi 10 mai 2024 (précédé du 8 mai, férié, et du jeudi 9 mai, Ascension) et du vendredi 16 août 2024 (lendemain du 15 août de l'Assomption).

Le dispositif des « ponts naturels » dans les services de la DGFIP ne résulte pas de dispositions de nature réglementaire, et correspond à une pratique définie par circulaire interne du 9 avril 2010.

Cette pratique doit néanmoins préserver le bon fonctionnement et la continuité du service rendu aux usagers qui demeure la priorité.

Or, lors de la journée du vendredi 19 mai 2023, de nombreuses carences quant au déroulé de la campagne IR 2023 ont été constatées par la DG ; notamment concernant les appels téléphoniques, et le fameux « taux de décroché ».

La note adressée aux Directeurs locaux rappelle que les ponts naturels n'ont pas vocation à être uniformément accordés à tous les services en période de pointe d'activité, et une attention particulière est demandée durant le mois de mai au titre de la campagne fiscale déclarative, afin d'assurer le renseignement du public et l'accueil des usagers.

M POURQUIER en ne retenant qu'un seul pont naturel pour 2024 choisit de ne pas créer de différence entre les SIP, le Centre de Contact, les SIE qui sont en première ligne, par rapport aux autres services moins sollicités par le public à cette période.

Il décide donc que chaque chef de service gère le planning d'absence de son équipe sur cette semaine, au même titre que cela se fait pour les congés de fin d'année.

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES fait remarquer que tout repose sur les agents et les chefs de services alors que l'organisation de la campagne IR aurait dû être prévue en amont !

D'autant plus que nous serons un des seuls services administratif d'État ouvert.

Nous suggérons à M POURQUIER qu'il aurait été bienvenu de sa part d'accéder à la demande des agents en guise de cadeau de son prochain départ du 37 ...

Le vote portait sur le pont unique du 16 août 2024.

Sollicité pour donner notre avis, **SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES** s'est abstenu comme chaque année, car cela oblige les agents à prendre un jour sur leur quota de congés, et ceci de manière imposée.

3/ Bilan sur l'égalité professionnelle :

Ce point a été mis à l'ordre du jour suite à la demande formulée par **SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES** lors du CSAL de septembre.

Cependant, notre requête portait plus précisément sur un bilan du plan d'action relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la DDFIP 37.

(La référente actuelle Madame Cécile LEMOINE était absente, et Madame BOUTIER, en charge de sujet au cours du premier semestre 2023 a quitté notre département).

La première donnée présentée portait sur la répartition « femmes hommes » dans nos services. **SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES** souhaite que cette information soit affinée par métiers.

Nous constatons que si la répartition est équitable dans la catégorie A, ce n'est pas le cas pour les catégories B et C (1/3 d'hommes pour 2/3 de femmes), c'est ce qu'on appelle « le plancher qui colle ».

Sur notre demande encore, Le Directeur s'est engagé à communiquer auprès des chefs de services, afin que les réunions d'équipes soient exclusivement organisées sur les plages fixes pour ne pas pénaliser les agents ayant des impératifs personnels.

Concernant l'aide à la parentalité : une salle disponible pour permettre l'allaitement a été créée sur le site Vaillant à Tours. Pour les autres sites, une salle pourra être mise à disposition en cas de besoin. Nous demandons que ce dispositif fasse l'objet d'une communication systématique par les RH auprès de nos collègues jeunes mamans.

Toutefois, nous déplorons que plusieurs axes indiqués sur la fiche technique soient très éloignés de la thématique initialement demandée.

Cela semble être une forme d'autosatisfaction de la Direction qui visiblement ne se sent pas très concernée par ce sujet !!!

4/ Bilan Sécurité :

Le rôle du Délégué sécurité prend de plus en plus d'ampleur.

La Direction constate une augmentation significative du nombre de fiches de signalement, ce qui indique que les agents acceptent de plus en plus de parler.

Les Géomètres qui interviennent à l'extérieur sont incités à organiser leurs déplacements sur RV et à utiliser des véhicules de service mis à disposition à Béranger ou bien dans le parking du CDFIP Champ Girault.

Le Directeur reconnaît qu'il y a encore une marge de progression par rapport à la sécurité, notamment concernant le risque attentats.

Ce bilan permet de mettre en avant ce qui doit être fait et ce qui va être fait.

Exemple de questions soulevées :

– Quelle attitude adopter en cas de colis suspect trouvé dans un hall de CDFIP ?

– Que faire si un usager attend et suit un agent qui sort du travail ?

Les exercices « alerte attentat » initialement prévus en 2019 et sans cesse reportés devraient être mis en place en 2024.

Nous faisons remarquer que dans l'Éducation Nationale, les consignes sont claires et rodées depuis plusieurs années. Un test a été tenté courant novembre au sein de l'ESI de Tours par la Direction du 44. Il y a eu plusieurs « couacs » résultants d'un manque de préparation évident. Espérons que les conséquences en seront tirées ...

Site de Champ Girault : concernant le risque lié au transport de fonds assurés à nouveau par des agents, comme autrefois, alors que la centrale exigeait des professionnels ces dernières années. La Direction estime qu'il faut faire ces déplacements le plus discrètement possible, d'autant plus qu'il y a de moins en moins de volume de liquidités d'années en années. Plusieurs pistes de réflexion sont engagées.

La question de la présence d'un vigile sur sites est à nouveau abordée, à l'année, ou seulement lors de la campagne IR. Le Directeur s'est renseigné auprès de la Centrale afin de savoir si cette dépense pouvait être prise en charge. Elle lui a répondu qu'il ne pouvait s'agir uniquement que de crédits locaux. La direction ne semblait pas très encline à mettre la main au porte-monnaie...

De même, nous posons la question du contrôle du fonctionnement des boîtiers d'accès aux portes intérieures du bâtiment de Vaillant : en précisant que celui permettant d'accéder au 1er étage (locaux informatiques, syndicats ...) est hors service depuis quelque temps. Seul un cadre A peut signaler sa défaillance sur le registre logistique.

La direction va faire le nécessaire...

5/ Questions diverses :

Et pour conclure notre éternel leitmotiv : le Calendrier des instances à venir est demandé.

Vos élus en CSAL :

Marie AUDEBERT & Françoise CLAURE (titulaires)

Géraldine CONEJERO & Laurence PEZIERE (suppléantes)

Section d'Indre & Loire

Déclaration liminaire du CSAL du 04 décembre 2023

Monsieur le président,

Fin d'année = période des bilans : **Affligeant, consternant !**

Crise des vocations, grandes difficultés à recruter en quantité de nouveaux agents. Les sous-effectifs dans quasi tous des services du 37, génèrent d'inévitables tensions, augmentées par les dysfonctionnements réguliers des applicatifs informatiques.

Pourtant des moyens financiers existent !

Preuve en est la refonte des sites et les transformations très régulières obligeant les agents et les usagers à perdre du temps pour s'y retrouver...

Doit-on aborder le sujet de la mise en place forcée de GMBI et le fiasco des taxes d'habitation secondaires établies à tort ?

On veut faire « moderne » avec l'IA (Intelligence Artificielle), et finalement nous sommes l'objet de moqueries justifiées.

Il y a presque 1 an, Monsieur MAGNANT s'est déplacé depuis Paris pour nous rencontrer. Nous l'avions informé des difficultés quant aux effectifs insuffisants, aux rémunérations à réévaluer, aux dysfonctionnements informatiques répétés, aux problèmes liés à GMBI précipité... il nous a répondu qu'il n'était pas décisionnaire pour tous ces sujets essentiels.

En effet, puisque rien n'a changé !

Nous nous demandons encore, à ce jour, pourquoi est-il venu à Tours ?

Surtout qu'en ces périodes d'économies, ce déplacement ne va pas dans le sens des « écogestes » dont les agents d'Indre & Loire ont été obligés de subir une conférence de 3 heures denses, sans pause, et sans réelles possibilités d'échanges.

Nous souhaitons pour l'année à venir, que notre administration retrouve de la sagesse et de la sérénité, en inversant sa façon d'agir : la réflexion doit impérativement précéder l'action !

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !